

Air Sénégal: accord entre Dakar et Air Maroc pour créer une nouvelle compagnie

DAKAR (AFP) - L'Etat sénégalais et Royal Air Maroc, actionnaires d'Air Sénégal international, en cessation de paiements, ont signé vendredi un accord portant sur la création d'une nouvelle compagnie, a-t-on appris auprès de l'Agence nationale de l'aviation civile du Sénégal.



"Nous avons signé en début d'après-midi (...) un accord avec la Royal Air Maroc, qui porte sur la mise en place d'une nouvelle compagnie dont le capital sera détenu en majorité par des privés sénégalais", a annoncé à l'AFP le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile du Sénégal, Mathiaco Bessane.

"La RAM n'est plus dans le capital, mais reste en support opérationnel" a-t-il ajouté.

Le PDG de Royal Air Maroc (RAM), Driss Benhima, était à Dakar pour signer cet accord, selon M. Bessane.

Les avions d'Air Sénégal international sont cloués au sol depuis le 24 avril et la compagnie est en cessation de paiement, du fait du conflit entre la RAM, actionnaire majoritaire (51%) et l'Etat du Sénégal (49%).

Début avril, la justice sénégalaise avait interdit à Royal Air Maroc de se retirer de la gestion de l'entreprise, aggravant la crise entre les deux actionnaires.

"La réunion de vendredi a eu lieu sous l'autorité du ministre d'Etat Karim Wade", le fils du président sénégalais Abdoulaye Wade. "C'est lui qui a mené les négociations de bout en bout" a relevé M. Bessane.

Au début du mois, le président Abdoulaye Wade avait nommé son fils Karim au poste de ministre d'Etat chargé de la Coopération internationale, de l'aménagement du territoire, des transports aériens et des infrastructures.

Publié le: 29/05/2009 à 18:27:35 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/air-senegal-accord-a167399.html>